

CONTRIBUTION A L'ETUDE  
DES CERATOPOGONIDAE (DIPTERA)  
VI. — REMARQUES SUR QUELQUES ESPECES  
DU GENRE FORCIPOMYIA

par Paul DESSART \*

Nous avons récemment mis en synonymie (6) *Forcipomyia nilo-theres* MACFIE, 1924, avec *F. (F.) fuliginosa* (MEIGEN, 1818) en nous basant uniquement sur la description de la première espèce qui, d'après MACFIE lui-même, ne diffère de la seconde que par des caractères actuellement reconnus comme fort variables chez *F. fuliginosa*.

Notre opinion fut ensuite ébranlée par la découverte d'une citation de *F. nilo-theres*, mâle et femelle, — la première depuis la description du seul holotype — dans un article rédigé par CLASTRIER et WIRTH (2). Or, comme nous le faisons remarquer dans un addendum, à notre connaissance, le mâle n'avait jamais été décrit et il était étrange que CLASTRIER n'ait pas saisi l'occasion pour le faire. Quant à la femelle, comment WIRTH, auteur d'une vingtaine de mises en synonymie avec *F. fuliginosa* (12), n'aurait-il pas relevé celle que nous venions de proposer?

Une fois les deux auteurs consultés, et après examen des deux exemplaires nigériens aimablement communiqués par le D<sup>r</sup> WIRTH, les conclusions suivantes peuvent être retenues :

1° La synonymie *F. fuliginosa* MEIGEN (= *F. nilo-theres* MACFIE) n'est pas infirmée ; nous la maintenons.

2° Le mâle de *F. nilo-theres* n'a jamais été décrit.

3° Les deux *Forcipomyia* nigériens examinés ne sont pas des *F. nilo-theres*.

\* Aspirant du Fonds national de la Recherche scientifique.

4° Ils appartiennent à une espèce déjà connue, mais par le mâle seulement, et pour laquelle un *nomen novum* s'impose.

Il s'agit en effet de « *Lepidohelea* » *brevitarsata* CLASTRIER, 1959 (1). Toutefois, par suite de l'introduction de l'ancien genre *Lasiohelea* KIEFFER, 1921, comme sous-genre de *Forcipomyia*, par TOKUNAGA et MURACHI (11), l'espèce de CLASTRIER tombe en homonymie avec *Forcipomyia (Lasiohelea) brevitarsata* (INGRAM et MACFIE, 1924) (7). Le D<sup>r</sup> CLASTRIER nous a très obligeamment suggéré de créer nous-même un *nomen novum*, et c'est avec un réel plaisir que nous lui dédions cette espèce qu'il avait si minutieusement décrite, selon son habitude.

**Forcipomyia (Forcipomyia) clastrieri** DESSART, nom. nov.

*Lepidohelea brevitarsata* CLASTRIER (non INGRAM et MACFIE, 1924), Arch. Inst. Pasteur Algérie, 37 (1959), pp. 345-348, figs. 5, 6.

MÂLE.

L'exemplaire nigérien ne diffère que peu de la description de l'holotype sénégalais : les spicules des articles tarsaux sont parfois en nombres légèrement différents, le dernier article des palpes (IV et V soudés), de même que les coxites, sont relativement un peu plus allongés ; les poils barbus des tarsi nous semblent être des écailles hérissées vues de profil ; à part cela, la concordance est excellente.

Palpes	Art. II	III	IV + V
Longueur en $\mu$ . . . . .	24	65	78
Largeur en $\mu$ . . . . .	19	22	17
Longueur en % . . . . .	37	100	120
Largeur en % . . . . .	29	34	26

Chez l'holotype, on a les valeurs suivantes.

Palpes	Art. II	III	IV + V
Longueur en $\mu$ . . . . .	35	93	83
Largeur en $\mu$ . . . . .	21	11	27
Longueur en % . . . . .	38	100	89
Largeur en % . . . . .	22	34	28

Les antennes, absentes chez l'holotype, sont brun clair, sauf l'article II qui est nettement plus foncé; la longueur totale du flagelle est de 1,051 mm, le rapport antennaire vaut 0,943 = environ 48,5 : 51,5.

Antennes	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV
Long. en $\mu$ .	81	56	56	56	50	50	52	53	56	197	125	100	108+11
Larg. en $\mu$ .	33	47	47	46	41	37	35	34	34	34	22	22	22
Long. en %.	41	28	28	28	25	25	26	27	28	100	63	51	55+5,5
Larg. en %.	17	24	24	23	21	19	18	17	17	17	11	11	11

T.R. (I) = 116  $\mu$  : 203  $\mu$  = 0,57 (chez le type : 0,57)  
 (II) = 88  $\mu$  : 281  $\mu$  = 0,31 (0,30)  
 (III) = 103  $\mu$  : 306  $\mu$  = 0,34 (0,37)

Coxites : le rapport *Longueur/Largeur* des coxites vaut environ 2,21 (144  $\mu$  : 65  $\mu$ ); chez l'holotype, d'après la figure, il vaut seulement 1,49. Mais on peut observer le « volet » postérieur du IX<sup>e</sup> sternite, les longues cornes de l'édéage et la forme bien particulière du complexe « apodèmes-paramères ».

FEMELLE.

Très semblable au mâle.

Palpes brun clair, plus pâles aux articulations, de 4 articles, par soudure des deux derniers.

Palpes	Art. II	III	IV + V
Longueur en $\mu$ .	37	74	65
Largeur en $\mu$ .	21	28	17
Longueur en %.	50	100	88
Largeur en %.	28	38	23

Les antennes sont brun clair, sauf l'article II brun foncé; longueur du flagelle : 0,806 mm, rapport antennaire : 1,35 = environ 57,5 : 42,5.

Antennes	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV
Long. en $\mu$ .	53	53	58	63	60	60	58	58	63	64	67	65	73+11
Larg. en $\mu$ .	31	25	24	22	22	22	22	22	19	19	19	19	16
Long. en %.	84	84	90	100	95	95	92	92	100	102	106	103	116+17
Larg. en %.	49	39	38	35	35	35	35	35	30	30	30	30	27

Ailes : sans macule, à bord antérieur plus assombri par de nombreuses écailles, peu larges, mais plus larges et plus denses que sur le disque; forme des cellules radiales peu distincte sur la préparation. Longueur totale : 0,983 mm, plus grande largeur : 0,362 mm; extrémité de r<sup>4+5</sup> et de fcu situées respectivement à 41,5 % et 39,5 % de la longueur totale.

T.R. (I) = 110  $\mu$  : 178  $\mu$  = 0,61  
 (II) = 78  $\mu$  : 235  $\mu$  = 0,33  
 (III) = 103  $\mu$  : 269  $\mu$  = 0,38

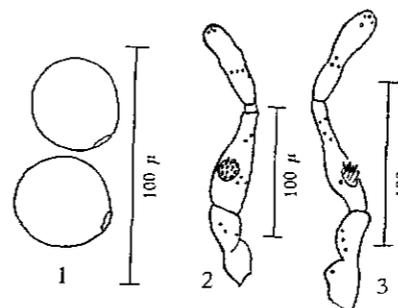


FIG. 1 à 3. — *Forcipomyia (Forcipomyia) clastrieri* DESSART, nom. nov. 1. Spermatozoïques. 2. Palpe de la femelle. 3. Palpe du mâle.

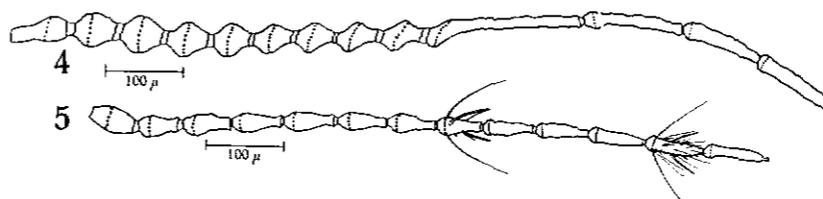


FIG. 4 et 5. — *Forcipomyia (Forcipomyia) clastrieri* DESSART, nom. nov. 4. Antenne du mâle. 5. Antenne de la femelle.

Abdomen : brun, moins sombre que le dessus du thorax; spermatozoïques : 2, presque parfaitement sphériques (39  $\mu$  x 34  $\mu$  et 37  $\mu$  x 34  $\mu$ ), fort sclérifiées, sans trace de col : l'ouverture a 9  $\mu$  de diamètre.

De nombreux caractères nous incitent à considérer cet exemplaire comme la femelle de *F. clastrieri* : même coloration (entre autres détails, les balanciers entièrement sombres), même type de palpes, d'écailles hérissées, de frange alaire barbelée, de man-

chons tarsaux, sans compter que les deux exemplaires ont été capturés ensemble : Nigérie, Kaduna (Province de Zaria), 10 novembre 1956, « from tree hole » (B. McMILLAN).

L'allotype ainsi que l'exemplaire mâle sont déposés au National Museum of U.S.A. à Washington, D. C.

\*

\*\*

Dans une autre note (5), nous avons décrit une espèce trouvée voletant, avec d'autres, parmi les cacaoyères de Yangambi (République du Congo) et que nous avons baptisée pour cette raison *Forcipomyia theobromae*. Le D<sup>r</sup> CLASTRIER nous a aimablement fait remarquer que ce nom était préoccupé par une espèce asiatique décrite par KIEFFER, en 1912, dans une revue ceylanaise (8) que nous n'avions pas consultée mais dont la référence se trouvait néanmoins dans notre fichier. Fort contrarié de ce que ce nom ait pu nous échapper lors de l'établissement de la bibliographie du genre, nous avons consulté l'article en question, pour constater que non seulement *F. theobromae* KIEFFER, mais encore quatre autres espèces — soit les cinq premières de ladite note — (*F. ornatiscrus* K., *F. tetraclada* K., *F. calcarata* K. et *F. noctivaga* K.) n'ont jamais été reprises dans le Zoological Record ! Ceci nous oblige à proposer quelques *nomina nova*.

*Forcipomyia cacaoi* DESSART, **nom. nov.** pro *F. theobromae* DESSART, 1961, non KIEFFER, 1912. Etymologie : allusion à la présence de cette espèce dans des champs de Cacaoyers (T h e o b r o m a c a c a o L.).

*Forcipomyia peradeniyae* DESSART, **nom. nov.** pro *F. calcarata* KIEFFER, 1912, non *Ceratopogon calcaratus* COQUILLET, 1905. Etymologie : type capturé à Peradeniya, Ceylan.

Quant à la variété *ornaticrus* (INGRAM ET MACFIE, 1924) créée pour *F. inornatipennis* (AUSTEN, 1912), reconnu depuis (12) synonyme de *F. fuliginosa* (MEIGEN, 1818), selon l'avis de DE MEILLON (3) que nous partageons entièrement, elle ne mérite pas d'être retenue, vu l'extrême variabilité du caractère sur lequel elle était basée (coloration des pattes) ; il n'y a donc pas lieu de tenir compte de l'homonymie avec *F. ornatiscrus* KIEFFER, 1912.

Mais il y a mieux. Depuis de très longues années, les nombreux entomologistes qui se sont penchés sur le problème de la pollini-

sation du Cacaoyer, après avoir finalement découvert le rôle important, sinon unique, des *Forcipomyia* dans le transport du pollen, ont désiré en trouver les larves qu'ils n'ont longtemps obtenues qu'en très petit nombre dans l'humus et les feuilles mortes. Après de nombreux tâtonnements dans ce sens, c'est par hasard que nous les avons découvertes (4) en grande quantité dans les « cabosses » pourries des Cacaoyers. Or, si le mot « *theobromae* » n'avait sauté du Zoological Record pour 1912, nul doute que très rapidement les entomologistes systématiseurs auraient attiré l'attention des entomologistes agricoles sur la petite remarque de KIEFFER, publiée voici plus de cinquante ans : « 7 ♂ et 7 ♀ obtenus de larves vivant dans les fruits décomposés du Cacaotier ». Que de temps aurait été gagné et d'efforts épargnés !

#### RÉSUMÉ

*Forcipomyia (Forcipomyia) fuliginosa* (MEIGEN, 1818)

(= *F. nilotheres* MACFIE, 1924) : synonymie maintenue.

*F. (F.) clastrieri* DESSART, **nom. nov.** pro *Lepidohelea brevitarsata* CLASTRIER, 1959 (non *Lasiohelea brevitarsata* INGRAM et MACFIE, 1924).

(= *F. nilotheres* in CLASTRIER et WIRTH, 1961, **err.**)

mâle : description complémentaire ;

femelle : description.

*F. (F.) cacaoi* DESSART, **nom. nov.** pro *F. theobromae* DESSART, 1961, non KIEFFER, 1912.

*F. peradeniyae* DESSART, **nom. nov.** pro *F. calcarata* KIEFFER, 1912, non *Ceratopogon calcaratus* COQUILLET, 1905.

*F. (F.) fuliginosa* (MEIGEN, 1818) var. *ornaticrus* (INGRAM et MACFIE, 1924, non *F. ornatiscrus* KIEFFER, 1912) : variété rejetée.

*F. ornatiscrus* KIEFFER, 1912,

*F. tetraclada* KIEFFER, 1912, et

*F. noctivaga* KIEFFER, 1912 : espèces à signaler dans le Zoological Record.

#### BIBLIOGRAPHIE

1. CLASTRIER J., *Notes sur les Cératopogonidés (VII). Cératopogonidés d'Afrique occidentale française (4)* (Arch. Inst. Pasteur Algérie, 37 (1959), pp. 340-383, 30 figs., 20 réfs.).
2. CLASTRIER J. et WIRTH W.W., *Idem (XIII). Cératopogonidés de la Région éthiopienne* (Arch. Inst. Pasteur Algérie, 39 (1961), pp. 190-240, 32 figs., 25 réfs.).

3. DE MEILLON B., *Diptera (Nematocera) : Ceratopogonidae* (South African Animal Life, Result of the Lund University Expedition in 1950-1951, Stockholm, 6 (1959), pp. 325-355, 17 figs.).
4. DESSART P., *Contribution à l'étude des Ceratopogonidae (Diptera) (I) Les Forcipomyia pollinisateurs du Cacaoyer (1)* (Bull. agric. Congo, 52 (1961), pp. 525-540, 14 figs., 4 réfs.).
5. DESSART P., *Idem (II) Révision des Forcipomyia congolais décrits par le Dr Goetghebuer* (Bull. Ann. Soc. R. Ent. Belgique, 97 (1961), pp. 315-376, 10 figs., 25 réfs.).
6. DESSART P., *Idem (III) Quelques nouvelles synonymies de Forcipomyia africains* (Bull. Ann. Soc. R. Ent. Belgique, 98 (1962), pp. 67-70, 11 réfs.).
7. INGRAM A. et MACFIE J.W.S., *Notes on some African Ceratopogoninae — Species of the genus Lasiohelea* (Ann. trop. Med. Parasit., 18 (1924), pp. 377-392, 3 figs, pl. 22).
8. KIEFFER J.-J., *Nouveaux Chironomides (Tendipedidae) de Ceylan (Spolia zeylanica, 8 (1912), pp. 1-24, 9 figs.)*.
9. MACFIE J.W.S., *On some Egyptian Ceratopogoninae* (Bull. ent. Res., 15 (1924), pp. 61-67, 2 figs.).
10. MEIGEN J.W., *Systematische Beschreibung...*, 1 (1818).
11. TOKUNAGA M. et MURACHI E.K., *Insects of Micronesia, Diptera : Ceratopogonidae* (Bernice P. Bishop Mus., Ins. Micronesia, 12, 3 (1959), 434 pp., 98 figs., 31 réfs.).
12. WIRTH W.W., *New Species and Records of biting Midges ectoparasitic on Insects (Diptera, Heleidae)* (Ann. ent. Soc. Amer., 49 (1956), pp. 356-364, 5 figs., 40 réfs.).

Institut Royal des Sciences naturelles  
de Belgique.

## CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE DES BRENTIDAE (COLEOPTERA-PHYTOPHAGOIDEA)

### 9. — NOMENCLATURE ET SYSTEMATIQUE

par Roger DAMOISEAU

Nous avons récemment (2) exposé, à l'occasion d'une revision des *Ulocerus* DALMAN et des *Belopherus* SCHOENHERR, combien la classification des *Brentidae* adoptée par KLEINE en 1922 était peu satisfaisante. Nous avons également affirmé qu'il était possible d'utiliser des caractères tirés de l'examen des armures génitales mâles et femelles pour établir, avec l'appui des caractères morphologiques externes, des groupes plus naturels et homogènes. A ce point de vue, nous avons déjà rétabli une sous-famille des *Brentinae* qui rassemble les tribus des *Arrhenodini*, *Belopherini*, *Eutrachelini* et *Brentini* sensu KLEINE, élevé les *Ulocerini* au rang de sous-famille et créé la sous-famille des *Pholidochlamydinae* pour un genre malgache très particulier.

Il nous est maintenant possible de statuer sur la position des *Calodromini*, *Stereodermi* et *Trachelizini* (pars) sensu KLEINE. Nous rappellerons tout d'abord la position qu'ont attribué les auteurs à ces groupes dans la classification de la famille. Nous exposerons ensuite l'organisation génitale des *Brentidae* et l'usage que l'on peut en faire dans l'établissement d'une classification. Nous développerons enfin notre point de vue sur la position systématique à attribuer aux groupes envisagés.

#### HISTORIQUE DE LA CLASSIFICATION

En 1787, FABRICIUS (5) isole un certain nombre d'espèces du genre *Curculio* LINNÉ et les classe dans le genre *Brentus* nouveau.

En 1807, OLIVIER (18), dans son « Entomologie », classe le genre *Brentus* sous le n° 84 et le genre *Cylas* LATREILLE sous le n° 84bis.